AUDIT BUGEAUD
Expertise comptable
Commissariat aux Comptes

APPROCHE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : 7 TER, Avenue Marie Louise

94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

18 rue Spontini 75116 Paris | T 01 47 27 26 17 | www.audit-bugeaud.com

Bugeaud
Les métiers de l'audit

APPROCHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association APPROCHE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions

de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.
C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Eléments significatifs de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels qui présente les effets de la pandémie Covid-19 sur l'activité de votre Association et ses conséquences sur l'application du principe de continuité d'exploitation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuel

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 6 avril 2022



AUDIT BUGEAUD
Benoît BERTHOU
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 — Présenté en Euros — Edité le 01/04/2022

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	840	139	701	0,12		
Immobilisations corporelles						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	139 815	105 660	34 156	5,76	46 095	8,29
. Autres immobilisations corporelles	590 870	534 828	56 042	9,45	119 262	21,46
Immobilisations financières						
. Autres	17 500		17 500	2,95	17 500	3,15
TOTAL (I)	***749 025***	***640 627***	***108 398***	18,28	***182 857***	32,90
ACTIF CIRCULANT						
Créances						
. Autres	38 768		38 768	6,54	35 980	6,47
Valeurs mobilières de placement	104 946		104 946	17,70	104 485	18,80
Disponibilités	334 753		334 753	56,46	219 626	39,51
Charges constatées d'avance	6 037		6 037	1,02	12 865	2,31
TOTAL (II)	***484 504***		***484 504***	81,72	***372 955***	67,10
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	***1 233 529***	***640 627***	***592 902***	100,00	***555 812***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 — Présenté en Euros — Edité le 01/04/2022

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres avec droit de reprise				
Réserves				
. Réserves pour projet de l'entité	208 729	35,20	208 729	37,55
Report à nouveau	84 675	14,28	102 189	18,39
Excédent ou déficit de l'exercice	36 808	6,21	-17 514	-3,14
Situation nette (sous total)	330 211	55,69	293 403	52,79
Subventions d'investissement	61 908	10,44	117 511	21,14
TOTAL (I)	***392 119***	66,14	***410 915***	73,93
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds dédiés	27 236	4,59	30 996	5,58
TOTAL (II)	***27 236***	4,59	***30 996***	5,58
PROVISIONS				
Provisions pour risques	14 469	2,44	10 000	1,80
Provisions pour charges	14 356	2,42	12 907	2,32
TOTAL (III)	***28 825***	4,86	***22 907***	4,12
DETTES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 530	6,50	17 539	3,16
Dettes fiscales et sociales	57 790	9,75	55 870	10,05
Autres dettes	43 230	7,29		
Produits constatés d'avance	5 172	0,87	17 586	3,16
TOTAL (IV)	***144 722***	24,41	***90 995***	16,37
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**592 902**	100,00	***555 812***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 — Présenté en Euros — Edité le 01/04/2022

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations	6 255		6 360		-105	-1,64
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens	409 588		302 376		107 212	35,46
- Ventes de prestations de services	200		15		185	N/S
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	567 249		528 733		38 516	7,28
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	78 701		77 517		1 184	1,53
- Mécénats	12 404		18 500		-6 096	-32,94
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	14 136		33 790		-19 654	-58,16
Autres produits	2 280		3 689		-1 409	-38,18
Total des produits d'exploitation (I)	***1 090 811***		***970 980***		***119 831***	12,34
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Autres achats et charges externes	253 670		217 323		36 347	16,72
Impôts, taxes et versements assimilés	17 068		14 654		2 414	16,47
Salaires et traitements	631 466		577 917		53 549	9,27
Charges sociales	133 252		133 330		-78	-0,05
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	79 514		89 096		-9 582	-10,74
Dotations aux provisions	4 469				4 469	N/S
Autres charges	6 327		25 912		-19 585	-75,57
Total des charges d'exploitation (II)	***1 125 765***		***1 058 234***		***67 531***	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	***-34 954***		***-87 253***		***52 299***	59,94
PRODUITS FINANCIERS:						
Autres intérêts et produits assimilés	1 611		1 791		-180	-10,04
Total des produits financiers (III)	***1 611***		***1 791***		***-180***	-10,04
CHARGES FINANCIERES:						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	***1 611***		***1 791***		***-180***	-10,04
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	***-33 343***		***-85 463***		***52 120***	60,99
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Sur opérations de gestion	14 717		21 229		-6 512	-30,67
Sur opérations en capital	55 604		48 442		7 162	14,78
Reprises sur provisions et transferts de charges			5 000		-5 000	-100,00
Total des produits exceptionnels (V)	***70 320***		***74 671***		***-4 351***	-5,82
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion			6 239		-6 239	-100,00
Sur opérations en capital			265		-265	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VI)			***6 504***		***-6 504***	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	***70 320***		***68 168***		***2 152***	3,16

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Impôts sur les bénéfices (VIII)	170	219	-49	-22,36
Total des produits (I + III + V)	1 162 743	1 047 442	115 301	11,01
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 125 935	1 064 956	60 979	5,73
EXCEDENT OU DEFICIT	***36 808***	***-17 514***	***54 322***	310,16

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	232 683	201 057		
TOTAL	***232 683***	***201 057***		
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole	232 683	201 057		
TOTAL	***232 683***	***201 057***		

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 de l'Association Approche dont l'activité est la réinsertion par le réemploi a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 592 902,36 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 36 807,80 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 1er avril 2022 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices et de la continuité d'exploitation.

Il s'agit de la troisième application de ce règlement comptable mis en place dès l'exercice 2019 chez Approche.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les installations et agencements de l'établissement de Saint Maur des Fossés sont amortis sur la durée restante du bail précaire de l'association pour ses locaux d'exploitation.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

Comptabilisation des indemnités de fin de carrière (IFC) :

La comptabilisation des engagements en matière de retraite permet de lisser la charge et d'éviter que le résultat ou le budget de l'année du départ à la retraite d'un salarié ne soit impacté à 100 % par l'indemnité de fin de carrière versée au salarié quittant la structure.

Comme il est possible de ne calculer ces engagements que pour certaines catégories de salariés, seules les indemnités relatives aux permanents d'Approche ont été provisionnées.

Le calcul est fonction de l'âge des salariés, de la convention collective applicable, du turn over, de la table des mortalités.

Nous constatons une dotation de provision de 1 449 € en 2021.
A la clôture la provision s'élève à 14 356 € contre 12 907 € à la fin de l'année 2020.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association Approche constate que cette crise sanitaire a un impact significatif et sur le plan financier et sur l'organisation matérielle de son activité mais estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Il n'y a eu qu'un seul confinement en 2021 du 22 mars au 30 avril.

L'Association a eu recours au chômage partiel pour la majorité des salariés et a bénéficié de la part de l'Urssaf d'exonération de charges et de l'Aide Exceptionnelle.

L'Association Approche a également perçu 11 500 € de fonds de solidarité.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 749 025

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		840		840
Immobilisations corporelles	726 470	4 215		730 685
Immobilisations financières	17 500			17 500
TOTAL	***743 970***	***5 055***		***749 025***

Amortissements et provisions d'actif = 640 627

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		139		139
Immobilisations corporelles	561 113	79 375		640 488
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***561 113***	***79 514***		***640 627***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	840	139	701	de 1 à 3 ans
Mat.outillage barbès	71 351	69 438	1 912	de 3 à 7 ans
Mat.outillage orly	38 472	13 182	25 290	de 3 à 5 ans
Mat.outil.product.co barbès	4 711	3 661	1 050	de 2 à 5 ans
Agencements, aménag. barbès	16 273	16 273	0	de 3 à 5 ans
Agencement, aménagements orly	9 008	3 105	5 903	5 ans
I.g.a.a.d. barbès	355 614	355 614	1	de 3 à 9 ans
I.g.a.a.d.orly	5 634	3 049	2 585	de 2 à 5 ans
Travaux accessibilité 2015	30 330	30 330	0	6 ans
Matériel transport barbès	80 724	80 724	0	de 3 à 5 ans
Matériel transport orly	36 516	10 651	25 866	5 ans
Matériel bureau et info.barbès	46 244	37 999	8 245	de 1 à 5 ans
Matériel bureau et info.orly	18 946	9 405	9 542	de 2 à 5 ans
Mobilier barbès	2 113	2 113	0	3 ans
Mobilier orly	14 747	4 944	9 803	de 3 à 10 ans
TOTAL	***731 525***	***640 627***	***90 898***	

Etat des créances = 62 306

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	17 500		17 500
Actif circulant & charges d'avance	44 806	44 806	
TOTAL	***62 306***	***44 806***	***17 500***

Produits à recevoir par postes du bilan = 38 668

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	38 668
Disponibilités	
TOTAL	***38 668***

Charges constatées d'avance = 6 037

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 28 825

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques	22 907	5 918			28 825
TOTAL	***22 907***	***5 918***			***28 825***

Etat des dettes = 144 722

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	38 530	38 530		
Dettes fiscales & sociales	57 790	57 790		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	43 230	43 230		
Produits constatés d'avance	5 172	5 172		
TOTAL	***144 722***	***144 722***		

Charges à payer par postes du bilan = 79 621

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	4 100
Dettes fiscales & sociales	32 292
Autres dettes	43 230
TOTAL	***79 621***

Produits constatés d'avance = 5 172

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations complémentaires sur le bilan passif

FONDS ASSOCIATIFS

La subvention d'équipement pour 61 908 € (subvention d'investissement 520 252€ - réintégration 458 344€) correspond aux engagements d'acquisitions d'immobilisations.

Jusqu'à l'exercice 2009, les subventions d'équipement étaient comptabilisées dans le compte "102600" et n'étaient pas rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles finançaient.

A compter de l'exercice 2009, et pour une présentation du bilan plus proche de la réalité économique, les subventions d'équipement sont rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles financent.

Il n'y a pas eu d'augmentations de subventions d'équipement en 2021.

Les subventions d'équipements rapportées au résultat au titre de 2021 s'élèvent à 55 604 € dont 20 050 € pour Orly et 35 554 € pour Saint Maur des Fossés.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUE

Au risque de non recouvrement de la subvention EPT 10 pour 10 000€ se sont ajoutés :

989€ pour risque de non perception de PM UP et 3 480 € pour risque de régularisation des loyers et de la taxe foncière.

Le total des Provisions pour Risques s'élève à 14 469 € fin 2021 contre 10 000 € fin 2020.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 409 788

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	409 588	99,95 %
Prestations de services	200	0,05 %
TOTAL	***409 788***	***100.00 %***

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 170

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-34 954		-34 954
Résultat financier	1 611	170	1 441
Résultat exceptionnel	70 320		70 320
Participation des salariés			
TOTAL	***36 978***	***170***	***36 808***

Autres informations relatives au compte de résultat

Le compte de transferts de charges correspond aux actions de formation prises en charge par Uniformation : 8 969 € en 2021 contre 10 187€ en 2020

Les produits sur exercices antérieurs correspondent à l'Exonération et Aide exceptionnelle Urssaf de 2020 soit 14 705 €

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 180
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	***4 180***

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	7	
Ouvriers	29	
Apprentis sous contrat	1	
TOTAL	***38***	***0***

Annexes (suite)

Autres informations complémentaires

Détail des contributions volontaires :

Valorisation du bénévolat en fonction du temps passé en équivalent SMIC + 40 % charges sociales : soit 15 859 heures effectuées par 93 bénévoles 70 femmes et 23 hommes) valorisées à 232 683 €

Les frais kilométriques d'un montant de 3 413€ abandonnés par les bénévoles ont été comptabilisés dans les comptes 625400/754120 conformément au nouveau règlement comptable et les dons en nature de 573 € ont été comptabilisés en 602110/ 754110 et la mise à disposition de personnel dans le cadre de Mécénat d'entreprises en 621800/754210 pour un montant de 1503.79 €

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 38 668

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers pdts a recevo(468700)	38 668
TOTAL	***38 668***

Charges constatées d'avance = 6 037

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance(486000)	6 037
TOTAL	***6 037***

Charges à payer = 79 621

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.fts non parven(408100)	4 100
TOTAL	***4 100***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Primes à verser(428110)	11 500
Prov. congés à payer(428200)	13 281
Ch.soc.prime a verser (438110)	2 600
Ch.soc.dette cong.a(438200)	4 910
TOTAL	***32 292***

Autres dettes	Montant
Divers charges a pay(468600)	43 112
Saisie arrêt fin 12(468610)	118
TOTAL	***43 230***

Produits constatés d'avance = 5 172

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance(487000)	5 172
TOTAL	***5 172***